

MISSION CRITIQUE

URGENT - AGISSEZ MAINTENANT !

Nous avons besoin de votre aide pour nous assurer que votre député appuiera

le projet de loi C-224

visant à rétablir le statu quo dans la réglementation des produits de santé naturels.

Assurons-nous que le projet de loi C-224, un projet de loi d'initiative parlementaire présenté par Blaine Calkins, soit adopté au cours de la présente session parlementaire.

Qu'est-ce que le projet de loi C-224 ?

Cette loi modifie la Loi sur les aliments et drogues afin de préciser que les produits de santé naturels ne sont pas des produits thérapeutiques et ne sont donc pas assujettis au même régime de surveillance que les autres médicaments.



EN SAVOIR PLUS SUR
nhppa.org/fr/loi224

**BILL
C-224**

**ASSOCIATION DE PROTECTION DES
PRODUITS DE SANTÉ NATURELS**



Que puis-je faire ?

**URGENT - AGISSEZ
MAINTENANT !**

Informez votre député !

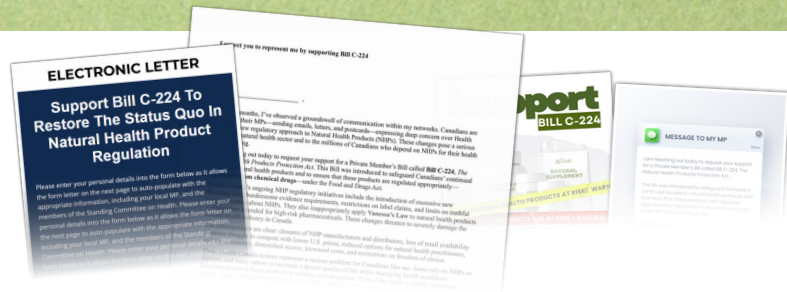
- Visitez la page Web « Loi 224 » et
• Envoyez des lettres.
- Prenez rendez-vous avec votre député.
- Appelez le bureau de votre député.
- Téléchargez une carte postale et
envoyez-la à votre député.
- Partagez des publications pré-rédigées
sur les réseaux sociaux.

Pourquoi maintenant ?

Le vote en deuxième lecture aura
lieu le lundi 17 novembre. Il s'agit
d'un vote crucial pour que le projet
de loi soit soumis à la commission.

Comment participer ?

Nous vous avons facilité la tâche !
Il vous suffit de vous rendre sur
nhppa.org/fr/loi224 et de suivre les
instructions simples pour faire
connaître votre soutien.



Les députés et les représentants élus doivent être la voix des 30 MILLIONS DE CANADIENS (70 %) qui dépendent des produits de santé naturels pour maintenir leur bien-être.



EN SAVOIR PLUS SUR
nhppa.org/fr/loi224

**BILL
C-224**

**ASSOCIATION DE PROTECTION DES
PRODUITS DE SANTÉ NATURELS**

